

## <sup>1</sup>Liste des matériels de la Maison de la Sécurité Routière mis à disposition gratuitement sous réserve de validation de la demande par la coordination sécurité routière du Nord

### **Simulateurs 2 roues motorisés (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 2 900 euros)**

Les participants vont pouvoir tester leur niveau de conduite et leurs réflexes via un parcours réalisé sur ordinateur (milieu urbain, autoroute, montagne...).

Le parcours est enregistré et analysé par le logiciel.

**Contenu:** siège, une interface avec guidon, pédales et écran.

Dimensions : Siège L : 71 cm l : 30 cm H : 56 cm

Moto : L : 90 cm l : 52 cm H : 95 cm ; Petite caisse : L : 77 cm l : 45 cm H : 46 cm ou

Grande caisse : 77 cm l : 45 cm H : 59 cm

**Ce matériel nécessite deux personnes pour le transport.**

### **Simulateur Véhicule léger (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 28 488 euros)**

Les participants vont pouvoir tester leur niveau de conduite et leurs réflexes via un parcours réalisé sur ordinateur (milieu urbain, autoroute, montagne...).

Le parcours est enregistré et analysé par le logiciel.

**Contenu:** plateforme dynamique (siège, pédales, levier et écrans).

Dimensions : L : 175 cm l : 85 cm H : 145 cm, 150 kg

**NB : Ce matériel nécessite deux personnes minimum et un fourgon avec hayon élévateur pour le transport. Le simulateur nécessite un intervenant formé.**

### **Parcours alcool (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 340 euros) :**

Les « lunettes Alcool » simulent ou reproduisent les sensations (la diminution de l'acuité visuelle et le rétrécissement du champ de vision) qu'a une personne en état d'alcoolémie.

**Contenu:** un tapis associé à des cônes et des lunettes reproduisant plusieurs seuils d'alcoolémie.

### **Parcours drogue (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 340 euros) :**

Les « lunettes Drogue » simulent ou reproduisent les sensations (la diminution de l'acuité visuelle et le rétrécissement du champ de vision) qu'a une personne sous emprise de stupéfiants.

**Contenu:** un tapis associé à des cônes et des lunettes reproduisant un cocktail faible et l'autre fort de drogues.

### **Parcours somnolence (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 340 euros)**

**Contenu:** un tapis associé à des cônes et des lunettes reproduisant la vision en étant fatigué.

---

1 Date de mise à jour décembre 2020

**Piste Junicode (valeur à déclarer à l'assurance : 1 000 euros)**

ensemble permettant de créer un parcours vélo avec des exercices de maniabilité et des panneaux de signalisation.

Dimensions : Caisse (L\*I\*h) : 120 × 57,8 × 61,2 cm

Piste junicode déployée : 25 m x 30 m (ajustable)

**Ce matériel nécessite deux personnes pour le transport et un fourgon.**

**Pack DVD alcool, cannabis et conduite** : DVD contenant des témoignages de jeunes accidentés de la route et un livret d'explication.

**Valise alcool (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 466,80 euros)**

La valise permet de montrer la différence entre des doses servies dans un bar et celles que l'on peut servir à la maison.

**Contenu** : 5 verres de différentes contenances, une bouteille, un entonnoir, une éprouvette, un bouchon doseur, du colorant alimentaire et de la documentation.

**Réactionmètre (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 864 euros)**

Il permet de sensibiliser les participants à l'évolution du temps de réaction et à son importance lors de la survenance d'un incident ou accident en phase de conduite.

**Contenu**: ordinateur portable, une pédale de frein et un logiciel.

**QuizBox (valeur du bien à déclarer à l'assurance : 2000 euros)**

Un outil d'évaluation ludique et interactif, où le stagiaire/l'élève dispose d'une télécommande et répond, par cet intermédiaire, aux questions rédigées par l'intervenant.

**Contenu** : 2 dispositifs de 15 boîtiers.

**Équipements individuels de sécurité des motards** : Gilet airbag et casque moto de démonstration.

**NB : Demande à effectuer via le formulaire joint**

**Le transport est à la charge du demandeur.**